



## **ADHESION pour les licenciés dans un autre Club Saison 2024-2025**

(réservée aux personnes déjà licenciées ou ayant fait une demande de licence)

### **Remplir une fiche par adhérent**

Je soussigné(e):

NOM et Prénom ..... Date de naissance .....

Adresse .....

Téléphone fixe et mobile .....

Adresse e-mail .....

Demande à adhérer à l'association de randonneurs « Les Semelles du Polder »

Montant de l'adhésion : **13 €**

J'ai noté que le loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

A ce titre, je certifie être licencié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre ou avoir fait une demande de licence pour la saison 2024-2025 en adhérant à l'association suivante : .....

Je m'engage à fournir avant le 31/12/2024 une copie de ma licence au président de l'association « les Semelles du Polder ». La non fourniture de cette copie entraînera automatiquement la radiation de l'association sans remboursement de l'adhésion.

### **Pièces à joindre à l'inscription à adresser au trésorier de l'association :**

**M. Christian KAMMENTHALER 25, rue Lucien Rambout 59430 ST POL SUR MER  
avant le 20 OCTOBRE 2024**

- Règlement par chèque bancaire à l'ordre des « Semelles du Polder »
- Copie de la licence FFRP pour l'année sportive 2024-2025 du club de randonnée avec qui vous avez la licence. A fournir dès qu'elle vous sera transmise
- Une photo d'identité dans le cas d'une nouvelle adhésion
- 2 enveloppes à votre adresse ainsi que 4 timbres si vous souhaitez recevoir le programme des randos par courrier (*si pas d'adresse mail*).

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :